



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique  
de l'enseignement du second degré**

VR/IP2/CI/OM  
n° 3211-2025-057

Affaire suivie par :

Christel IZAC

IA-IPR Sciences Techniques Industrielles

Tél : (+687) 26 62 83

Mél : [christel.lzac@ac-noumea.nc](mailto:christel.lzac@ac-noumea.nc)

Nouméa, le 14 février 2025

Les inspecteurs de sciences et techniques industrielles

à

Olivier MONTOUT

IEN-ET Sciences Techniques Industrielles

Tél : (+687) 26 62 15

Mél : [olivier.montout@ac-noumea.nc](mailto:olivier.montout@ac-noumea.nc)

1, avenue des Frères Carcopino

BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Mesdames et Messieurs les professeurs  
de la filière sciences et techniques industrielles  
Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs  
délégué(e)s aux formations professionnelles  
et technologiques

s/c de Madame ou Monsieur le chef d'établissement

Chers collègues,

Dans la continuité des propos du préambule, rédigés au nom du collège des inspecteurs, nous vous souhaitons à chacun une excellente rentrée scolaire.

Par votre engagement et votre réactivité, vous avez permis que se tienne dans les meilleures conditions possibles, la session d'examens 2024 et conduit les élèves méritants à la réussite. Les taux de réussite aux différents examens professionnels que vous pouvez consulter au second paragraphe témoignent du sérieux et de la rigueur des évaluations réalisées. Nous tenons à vous remercier pour votre action au service de la réussite de tous les élèves.

Nous souhaitons également la bienvenue à tous les nouveaux enseignants : lauréats de concours, professeurs entrants dans l'Académie ou maîtres auxiliaires ; nous serons heureux de vous accompagner dans vos missions.

Nous remercions tous les professeurs qui se sont investis l'an passé dans leur mission d'enseignement et plus particulièrement les formateurs ou tuteurs exerçant dans le cadre du PDF et de l'INSPE de la Nouvelle-Calédonie, ou bien encore participant aux groupes de ressources.

Cette année, notre équipe d'animation et d'inspection en STI est composée de :

- **IZAC Christel IA-IPR STI et DAN**, en charge du suivi des enseignements technologiques, du collège aux formations post- bac en lycée ([christel.lzac@ac-noumea.nc](mailto:christel.lzac@ac-noumea.nc))
- **MONTOUT Olivier IEN-ET STI**, en charge du suivi de la voie professionnelle ([olivier.montout@ac-noumea.nc](mailto:olivier.montout@ac-noumea.nc))
- **PIEPE-GARGANI Angelina**, chargée de mission d'inspection en arts appliqués, pour la voie professionnelle ([angelina.piepe-gargani@ac-noumea.nc](mailto:angelina.piepe-gargani@ac-noumea.nc))
- **NAZEYROLLAS Philippe**, webmaster du site disciplinaire S2i2a et IAN STI ([philippe.nazeyrollas@ac-noumea.nc](mailto:philippe.nazeyrollas@ac-noumea.nc))
- **SAVIGNAC Maguy**, chargée de mission en Technologie ([maggy.savignac@ac-noumea.nc](mailto:maggy.savignac@ac-noumea.nc))
- **DELLERY Andrine**, interlocutrice académique au numérique IAN pour les STI ([andrine.dellery@ac-noumea.nc](mailto:andrine.dellery@ac-noumea.nc))

Vous trouverez ci-après quelques orientations pédagogiques, exposées synthétiquement, que nous aurons plaisir à reprendre et à détailler auprès de vous lors de nos prochaines rencontres.

A très bientôt, et bon courage.

## **Évolutions marquantes à cette rentrée :**

### **Voie professionnelle**

L'actualité principale réside dans la mise en place de la réforme du baccalauréat professionnel, avec l'instauration d'un parcours différencié (dit parcours Y) en classe de terminale. Dès cette année scolaire, nous déploierons ce parcours de six semaines pour l'ensemble des classes de terminale bac pro à partir du mois de novembre. Il permettra de soutenir l'employabilité des élèves qui souhaitent s'insérer directement après le baccalauréat et de mieux préparer ceux qui envisagent des poursuites d'études supérieures.

Les nouvelles grilles horaires des dispositifs « phares » du plan de valorisation de la voie professionnelle (projet, co-intervention et accompagnement renforcé) seront appliquées à la rentrée 2026.

Ce parcours impactera le calendrier des examens et modifiera le nombre de PFMP en classe de terminale (maximum 6 en 2025).

Il convient bien sûr de poursuivre le travail engagé ces dernières années, en renforçant davantage certaines pratiques pédagogiques : co-enseignement, pédagogie de projet, approche collaborative, évaluation par compétences, etc. A cet effet, vous pourrez utiliser les ressources proposées sur les padlets académiques de la voie professionnelle et des arts appliqués, ainsi que sur le Genially relatif à la gestion du projet.

Les évaluations nationales seront ouvertes cette année du **24 février au 14 mars 2025** ; elles permettront de préparer le module "consolidation des acquis" au sein de l'accompagnement renforcé. Adossées à ces tests, les actions de prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme pourront ainsi être conduites, dans le cadre principal de la classe, mais aussi dans celui du module de consolidation des acquis. Un référent innumérisme et un référent illettrisme agiront de concert dans chaque établissement de la voie professionnelle, contre la grande difficulté scolaire et son corollaire, le décrochage.

La maîtrise des fondamentaux reste un objectif majeur qui devrait être atteint par le biais d'un travail collaboratif et interdisciplinaire indispensable. La corrélation entre les enseignements professionnels et généraux est soulignée lors des temps de co-intervention et doit être renforcée dans les séances d'apprentissage de tous les enseignements ; elle met en exergue l'importance d'apports linguistiques et méthodologiques communs.

### Technologie au collège

Le nouveau programme de Technologie cycle 4 est applicable cette année en classe de 5<sup>e</sup>. Compte tenu du contexte compliqué de l'année dernière, les formations n'ont pas pu être déployées avant le début de la mise en œuvre de ce programme. Cependant, les informations que nous vous avons transmises lors de la visioconférence du 20 novembre 2024 doivent vous permettre de commencer à mettre en place des activités nouvelles. En 2025, 18 heures de formation en présentiel et en distanciel vous permettront de faire évoluer ensemble vos pratiques dans le sens du nouveau programme.

Dès maintenant, nous vous invitons à mutualiser vos productions et à les transmettre à Magguy SAVIGNAC pour une diffusion sur un mur collaboratif qui sera uniquement accessible aux professeurs de Technologie de l'académie.

Toutes celles et ceux qui veulent rejoindre le groupe de formateurs sont les bienvenus (contactez Magguy SAVIGNAC).

### Voie générale et technologique

Vous trouverez, ci-dessous, le lien pour accéder au BO qui décrit une évolution importante du règlement d'examen en spécialité Sciences de l'Ingénieur avec l'ajout d'une épreuve pratique à partir de la session 2025.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo19/MENE2408179N>

Nous remercions et félicitons une nouvelle fois tous ceux qui ont permis la réussite des Olympiades des Sciences de l'Ingénieur 2024. L'édition 2025 se prépare déjà. L'objectif sera toujours de valoriser le travail des élèves et des équipes pédagogiques lors des projets technologiques, mais aussi de promouvoir nos filières et nos champs disciplinaires.

Les formations sur la modélisation multi physique sont reconduites en 2025. La formatrice prendra rapidement contact avec vous pour vous préciser l'organisation envisagée.

Un temps de formation et d'échanges de pratiques est prévu pour la série STI2D et pour la spé SI.

## Formation des élèves et pratiques de classe :

### Résultats de la session d'examens au lycée

Les résultats en CAP sont en baisse par rapport aux sessions antérieures (-4,9 points par rapport à 2023 et -6,2 points par rapport à 2022) ; ils restent disparates, selon les spécialités. En comparaison à 2021 (80,1%), session au cours de laquelle le contrôle continu avait été instauré, on note un net recul de 13,5 points. Ce public plus fragile a été largement impacté par la crise que nous avons traversée en mai 2024, ce qui s'est traduit notamment par des abandons.

Les résultats à la session 2024 du baccalauréat sont en hausse par rapport à ceux des années précédentes.

Un taux de réussite de 86,6%, tous baccalauréats confondus, en hausse de 5,9 points par rapport à la session précédente : 97,7% (+3,9 points par rapport à 2023) pour la voie générale, 88,6% (+7,1 points par rapport à 2023) pour toute la voie technologique, 75,5% (+7,5 points par rapport à 2023) pour la voie professionnelle.

- Pour la série STI2D : 93,2% (+7,3 points par rapport à 2023).
- Pour la série STD2A : 95,2% (+11,9 points par rapport à 2023).

Le nombre de mentions progresse quel que soit la distinction et concerne 1 596 bacheliers en 2024, soit une part de 61,5% des admis. La proportion de mention B et TB est également en hausse par rapport à 2023 (25,6% contre 20,4%). Les résultats aux BTS (tertiaires et industriels) ont fortement augmenté par rapport à ceux de 2023 (81,2% contre 71,4%) et dépassent même ceux de 2021 (78,9%).

Nous renouvelons nos remerciements à l'ensemble des équipes pour leur investissement qui a permis d'accompagner les élèves les plus méritants vers la réussite, sans augmenter artificiellement les taux de réussite.

### Résultats de la session d'examens au collège

Le pourcentage de réussite au DNB 2024 est de 87,6 %.

### Rénovations de diplômes

- Mise en œuvre du nouveau référentiel de CAP Maintenance nautique (MN) - première session en décembre 2025).

- Mise en œuvre des nouveaux référentiels des BCP Maintenance nautique (MN) et Cybersécurité, informatique, et réseaux, électronique (CIEL) - première session en décembre 2026.
- Mise en œuvre du nouveau référentiel de BTS Cybersécurité, informatique, et réseaux, électronique (CIEL) - première session d'examen en décembre 2025.

### Projets interdisciplinaires

Qu'elle soit institutionnalisée comme pour la spécialité sciences de l'ingénieur (SI) du baccalauréat, en STI2D ou en STD2A et en CAP/BCP ou fortement encouragée comme en technologie et en SEGPA, **la mise en projets des élèves** vise une transversalité des enseignements et l'intérêt des apprenants par le sens donné aux apprentissages.

L'interdisciplinarité reste un élément essentiel dans l'analyse et la compréhension des phénomènes et systèmes complexes (évolution du climat, étude des robots modulaires, ...) et une clé dans la compréhension des grands enjeux sociétaux (la ville intelligente, les énergies propres, les transports intelligents...).

Nous invitons fortement les professeurs à entrer dans cette démarche qui permet aussi d'explicitier les liens entre les disciplines.

### Validation des projets

Dans une logique de concertation, la présentation des projets en **STI2D, SI, Bac Pro MV, CAP RIC** et **BTS** sera organisée avec les équipes concernées.

Un calendrier sera prochainement arrêté en concertation avec les DDFPT des différents établissements concernés.

### Développement des usages du numérique

**Le dispositif Pix + Edu s'adresse à tous les professeurs et les personnels d'éducation** afin d'acquérir de nouvelles compétences numériques professionnelles. Il est constitué d'un parcours d'auto-positionnement, de parcours d'auto-formation et d'entraînement en ligne et de formations pour accompagner la montée en compétences. Une certification est possible pour ceux qui veulent valoriser le niveau de maîtrise de leurs compétences numériques.

28% des enseignants de l'académie ont déjà suivi au moins le parcours d'auto-positionnement. Cependant, alors que le numérique est dans nos disciplines un outil et un objet d'enseignement, le nombre de professeurs STI s'étant engagés dans ce dispositif est faible.

Nous comptons sur vous pour rapidement effectuer le nécessaire pour faire évoluer la situation.

**Lien vers le parcours d'auto-positionnement** : <https://app.pix.fr/campagnes/SVLZKY619>

Lien vers le parcours CRCNE-ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL : <https://app.pix.fr/campagnes/RYPKNJ589>

Lien vers le parcours CRCNE-RESSOURCES NUMÉRIQUES : <https://app.pix.fr/campagnes/AWAHQE514>

Lien vers le parcours CRCNE-ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE : <https://app.pix.fr/campagnes/GDAJKT248>

Lien vers le parcours CRCNE-DIVERSITÉ ET AUTONOMIE DES APPRENANTS–COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES APPRENANTS : <https://app.pix.fr/campagnes/XZLUDN961>

### Du 31 mars au 4 avril 2025, aura lieu la 5<sup>e</sup> édition de la semaine du Numérique.

Nous vous invitons à y participer et à partager avec les élèves, les collègues et les parents, vos usages et votre connaissance du numérique.

Des ressources sont toujours disponibles et d'autres seront bientôt publiées :

- Activités à destination des équipes pédagogiques : <https://padlet.com/danenouvellecaledonie/semaine-du-numerique-educatif-2025-pour-les-quipes-ducatives-tr85hpfuj3gcck27>
- Activités à destination des élèves : <https://padlet.com/danenouvellecaledonie/semaine-du-numerique-educatif-2025-pour-les-l-ves-lw8td7cfr2wl2y37>
- Activités à destination des parents : <https://padlet.com/danenouvellecaledonie/semaine-du-numerique-educatif-2025-pour-les-parents-q3t00ywyx4ld71ff>

La certification Pix des élèves et des étudiants redevient obligatoire en 2025. Vos référents Pix d'établissement vous transmettront toutes les informations sur les évolutions des modalités de certification pour la session 2025.

Nous rappelons l'intérêt de la formation des élèves au travers des différents parcours Pix et vous demandons de vous assurer rapidement que les parcours de rentrée sont bien proposés aux élèves.

## Accompagnement des enseignants :

### Lauréats de concours

Nous avons le plaisir de recevoir cette année 6 stagiaires (4 du public, 2 du privé), issus des différents concours : 2 Certifiés et 4 PLP. Nous savons pouvoir compter sur vous afin de leur réserver le meilleur accueil dans vos établissements, pour la deuxième partie de leur année de stage. Nous poursuivrons le travail engagé l'an dernier avec l'INSPÉ pour assurer leur formation, avec un complément didactique réalisé par les tuteurs, les formateurs et les inspecteurs/CMAI.

### Programme de formation 2025

Consultable du **17 février au 09 mars 2025**, sur le site académique ([cliquer ICI pour y accéder](#)), le plan annuel de formation STI s'articule autour de quatre axes :

- développer une culture professionnelle en cohérence avec les valeurs de l'école calédonienne et les enjeux de l'éducation ;

- favoriser les réussites de tous, accompagner et perfectionner les pratiques professionnelles des équipes pédagogiques ;
- consolider les pratiques et les compétences autour des enjeux du numérique ;
- accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents.

**Site « Sciences de l'Ingénieur, de l'Industrie et des Arts Appliqués (<https://s2i2a.ac-noumea.nc/>) » :**

Un espace **unique** « S2I2A » affiche notre volonté de montrer qu'il y a une communauté d'idées, d'approches de la pédagogie, un corpus de méthodes qui prévalent pour tous les enseignements de sciences et techniques industrielles.

### **Parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR)**

Les enseignants éligibles feront l'objet d'un rendez-vous de carrière et seront informés selon la procédure en vigueur (<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>).

Des visites d'accompagnement seront également conduites, au cours desquelles nous serons plus particulièrement vigilants quant à :

- la pédagogie de projets ;
- la pertinence des usages du numérique dans vos pratiques (efficacité pédagogique des méthodes et des outils mis en œuvre) ;
- l'évaluation des élèves, en particulier l'approche par compétences.

## **Ressources pédagogiques :**

### **Ressources IAN STI en NC**

<https://digipad.app/p/922608/003501f2697ba>

### **Continuité pédagogique Technologie collège en NC**

<https://padlet.com/danenouvellecaledonie/progression-continuit-p-dagogique-par-discipline-et-niveaux--3fihgxij1ltjc909>

### **Technologie au Collège**

<http://eduscol.education.fr/cid47510/ressources-techno.-college.html>

<https://eduscol.education.fr/sti/formations#/haut>

### **Enseignements optionnels de 2nde GT**

<https://eduscol.education.fr/document/22498/download>

### **Sciences de l'ingénieur**

<http://eduscol.education.fr/cid66419/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>

### **Enseignement technologique STI2D**

<http://eduscol.education.fr/cid56758/ressources-technologiques-sti2d.html>

### **Enseignement technologique STD2A**

<http://eduscol.education.fr/cid56761/ressources-std2a.html>

### **Site disciplinaire national STI**

<http://eduscol.education.fr/sti/>

### **Site disciplinaire national arts appliqués**

<https://designetmetiersdart.fr/>

### **Padlet académique de la voie professionnelle**

<https://padlet.com/voiepronc/valorisation-de-la-voie-professionnelle-aceicnl5pkdnaqzc>

### **Padlet académique des arts appliqués**

<https://padlet.com/angelinagargani/aa-en-nc-ogvy0922q7oawuxv>

### **Genialy de la gestion du projet**

<https://view.genial.ly/64c75e867ef6b8001101a134/interactive-content-la-gestion-du-chef-doeuvre>

**Les programmes et référentiels ainsi que leurs mises à jour sont disponibles sur le site [EDUSCOL](https://eduscol.education.fr/) :**

- Pour les BTS : <https://eduscol.education.fr/sti/formations/formations/bts>
- Pour les BCP : <https://eduscol.education.fr/sti/formations/formations/bac-pro>
- Pour les CAP : <https://eduscol.education.fr/sti/formations/formations/cap>